

# Déconfinement. Les écoles seront ouvertes le 11 mai

La décision a été prise : les écoles seront ouvertes à Aumale à partir du 11 mai. Les enfants des soignants et des personnels en 1<sup>re</sup> ligne sont prioritaires. Il n'y aura pas plus de 15 écoliers par classe.

Les écoles doivent rouvrir leurs portes le 11 mai. C'est la volonté de l'Education nationale.

« Elles n'ont jamais été fermées »

Pourtant en France, de nombreuses voix s'élèvent pour protester contre cette décision. Des communes autour d'Aumale, comme Le Caule-Sainte-Beuve et Richemont, ont décidé de ne pas rouvrir ou seulement partiellement. A Aumale, la décision a été arrêtée depuis plusieurs jours : les écoles seront ouvertes.

« **Parce qu'elles n'ont jamais été fermées**, précise Virginie Lucot-Avril. **Dès le début du confinement, nous avons reçu des directives officielles pour continuer à accueillir les enfants des personnels soignants mais également de la gendarmerie, des pompiers. Nous avons même reçu des enfants qui ne sont pas habituellement scolarisés à Aumale. On l'a fait et nous n'avons aucun regret. C'est pour cela que je tiens vraiment à remercier le personnel municipal et les enseignants. De toutes les manières, nous n'avons pas le droit de fermer les écoles** ».

15 enfants maxi par classe

Bien évidemment, pas question d'accueillir l'ensemble des effectifs. Des règles ont d'ailleurs déjà été fixées. Seront ouvertes une classe de CM2, deux autres de CP et enfin une de grandes sections. Toutes le seront en effectif réduit avec, grand maximum, 15 enfants par classe.

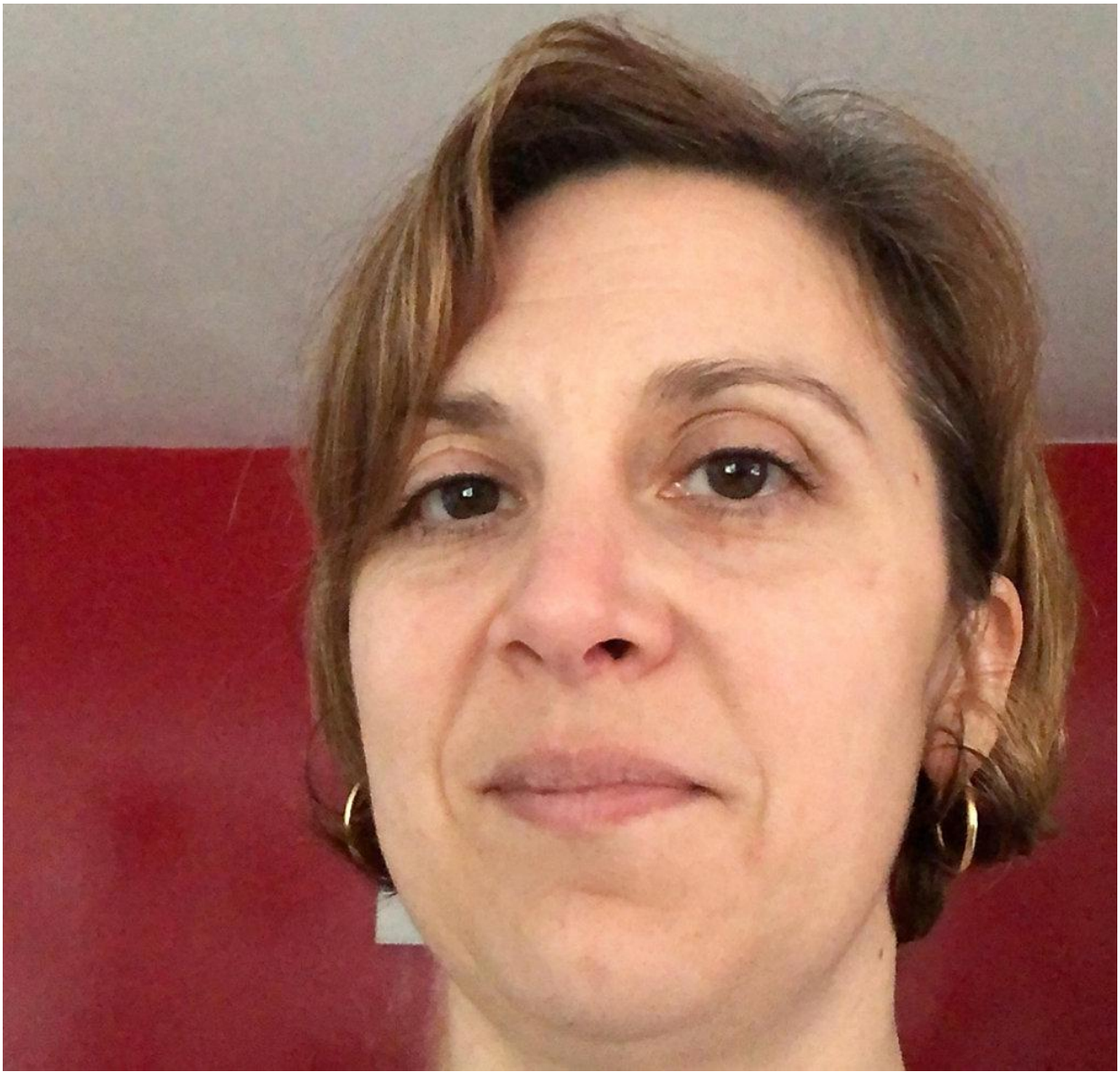
« **Des écoliers seront prioritaires par rapport à d'autres**, affirme Virginie Lucot-Avril. **Seront accueillis en priorité les enfants des soignants et autres personnels prioritaires. Toutes les familles ont été contactées. On ne peut pas dire à ce jour combien d'enfants au total seront présents en classe le 11 mai. C'est difficile de chiffrer car tout peut évoluer par rapport au choix des parents** ».

Entrée, cantine, récréation...

Le maire d'Aumale multiplie les échanges téléphoniques. Avec l'Inspecteur d'académie mais également Line Pieters, la directrice du groupement scolaire Lucie Aubrac. De nombreuses mesures ont déjà été prises. Un quadrillage au sol a été mis en place. Une case vide devra être respectée entre chaque enfant.

« **Je suis très prudente sur l'évolution de la situation**, enchaîne Virginie Lucot-Avril. **Nous sommes très attentifs sur les directives que nous recevons. Il y a d'autres problématiques à prendre en compte : Comment déposer et récupérer les enfants ? Je pense que cela se fera à des horaires différents. On réfléchit également pour la cantine. Les récréations seront un autre problème à régler** ».

D'ores-et-déjà, le nombre des Atsem sera renforcé pour épauler les enseignants. Et assurer aux enfants et à leurs parents le meilleur des accueils.



Fanny Ruhaut, la présidente des parents d'élèves, ne cache pas qu'elle a des inquiétudes pour le retour des enfants à l'école.